

Afrique de l'ouest et du centre

Bureau Régional du PAM Dakar-Situation des marchés

Points saillants

- Entre avril et mai 2020, les prix des produits alimentaires de base sont restés globalement stables dans la région à l'exception du Tchad, de certaines zones de la Centrafrique, du Nigeria, Sénégal et du Benin. Les hausses de prix sont plus marquées en variation annuelle et en comparaison avec la moyenne des 5 dernières années et s'expliquent essentiellement par les éléments suivants:
 - i. Le début de la période de soudure qui réduit les disponibilités de produits alimentaires locaux;
 - ii. L'insécurité réduit les capacités de production des ménages et de commercialisation des produits;
 - iii. Les marchés des pays limitrophes peinent à s'adapter à la fermeture des frontières du Nigeria;
 - iv. La période de Ramadan a entraîné une hasse de la demande se traduisant par des hausses de prix des denrées de première nécessité;
 - v. La dépréciation des monnaies par rapport au dollar américain favorise pas les approvisionnements venant de l'étranger;
 - vi. Les mesures de lutte contre le COVID-19 qui restent actives dans certains pays réduisent les disponibilités et le fonctionnement des marchés.

Evolution des marchés dans la région

Benin

Les prix des denrées de premières nécessités ont été stables au cours du mois de mai. Néanmoins au niveau des marchés d'Azovè, Dogbo et Sèdjè-Dènou, il y a eu une forte variation du prix du maïs (+28%) par rapport à avril. Cette augmentation s'annonce avec l'installation de la période de soudure où les greniers sont vides avec une demande en hausse face à offre qui se réduit. Le mil a aussi connu une forte augmentation (100%) par rapport au mois précédent au niveau du marché de Dangbo.

Globalement, le prix de la tomate augmente de façon substantielle sur presque tous les marchés, avec des variations mensuelles allant de +28% à 121% à Dantopka où en valeur nominale les prix sont passés de 538 XAF en avril à 1190 XAF au mois de mai. Cette hausse est due d'une part à la saisonnalité et d'autre part, à cause de l'épuisement des stocks venant des pays voisins comme le Burkina Faso, le Niger et le Nigéria qui alimentent le pays en produits horticoles (oignon, tomates...). Les légumes secs connaissent

également une légère hausse de leurs prix liée à une diminution de l'offre du piment sec dont le processus de production serait perturbé par la pluie.

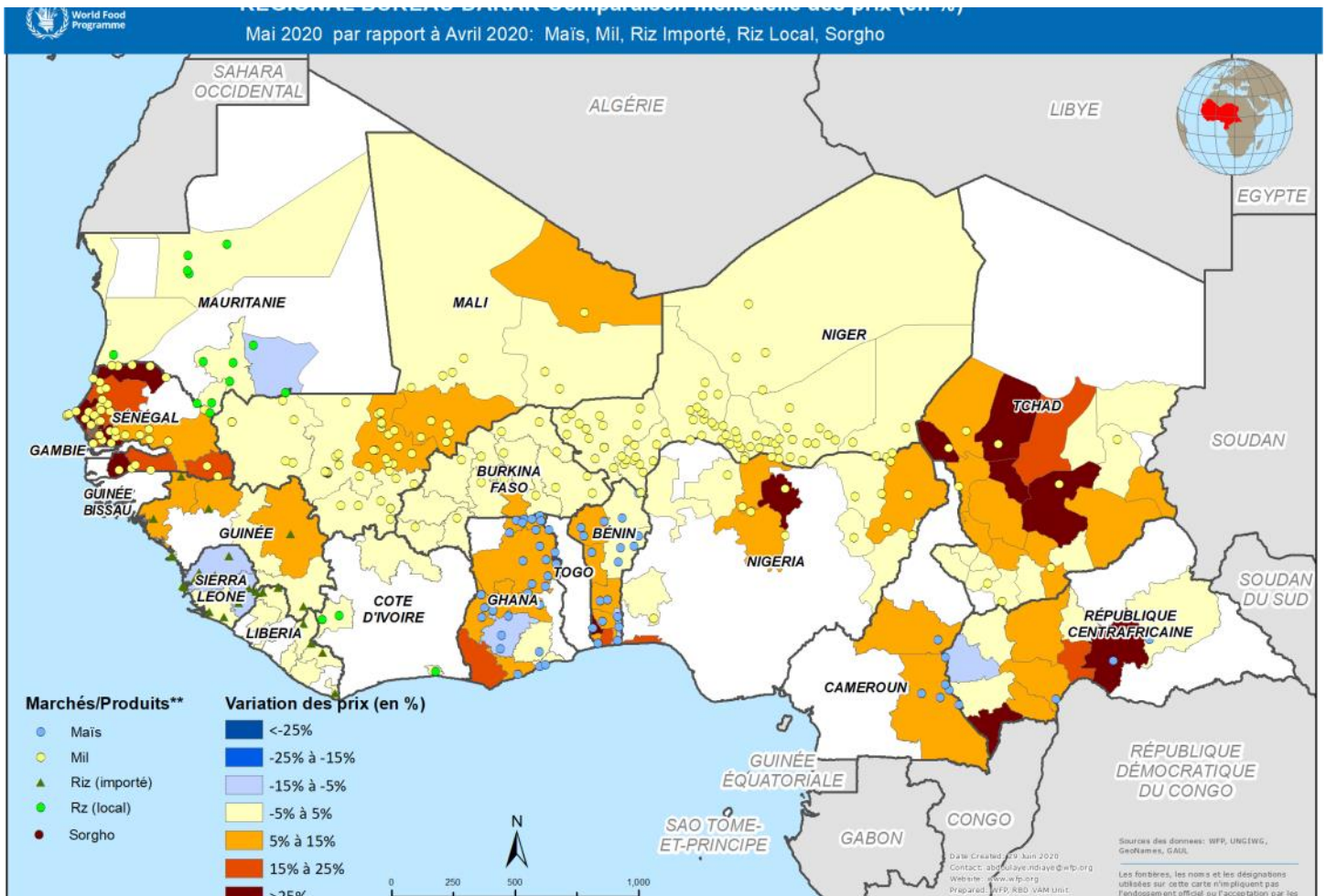
Burkina Faso

Le mil est l'aliment de base des ménages les plus vulnérables, tandis que le maïs et le sorgho contribuent également au panier alimentaire de la majorité des ménages.

Les marchés sont globalement fonctionnels avec une certaine réduction de la fréquentation. Malgré cela le prix du mil augmente légèrement (7% à 8%) sur les marchés de Diébougou, Djibo et Kongoussi par rapport à la même période de l'année passée.

Dans les centres urbains, la disponibilité des produits alimentaires de grande consommation reste satisfaisante car les stocks de riz importé et d'huile peuvent couvrir plus de 03 mois les besoins et ceux du sucre suffisent pour au moins 08 mois. En raison des contrôles opérés par le gouvernement, les prix sont dans l'ensemble stables par rapport à l'année passée et à la moyenne quinquennale.

Carte 1 Variation des prix des céréales en Afrique de l'ouest au mois de mars 2020 comparée à février 2020



Source: VAM-RBD, 2020

Il a été noté une hausse généralisée des prix des légumes frais au cours du mois de mai 2020. C'est le cas de la tomate cerise, des oignons blancs frais, des tomates rondes et de l'aubergine locale 'koumba'.

Cameroun

Dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, l'insécurité croissante causée par les récentes violences contre les civils et les affrontements entre groupes armés continue de perturber les activités de moyens d'existence des ménages pauvres. En plus de l'insécurité accrue, les stocks alimentaires continuent de s'épuiser pendant la période de soudure et les prix des denrées de base connaissent leurs hausses saisonnières avec des niveaux supérieurs à la même période de l'année dernière. Le pouvoir d'achat des ménages est faible, car les revenus agricoles restent inférieurs à la normale d'avant la crise sécuritaire à cause de la faible production et de la réduction des activités. Les ménages pauvres hôtes et les déplacés continueront d'être confrontés à une insécurité alimentaire aiguë.

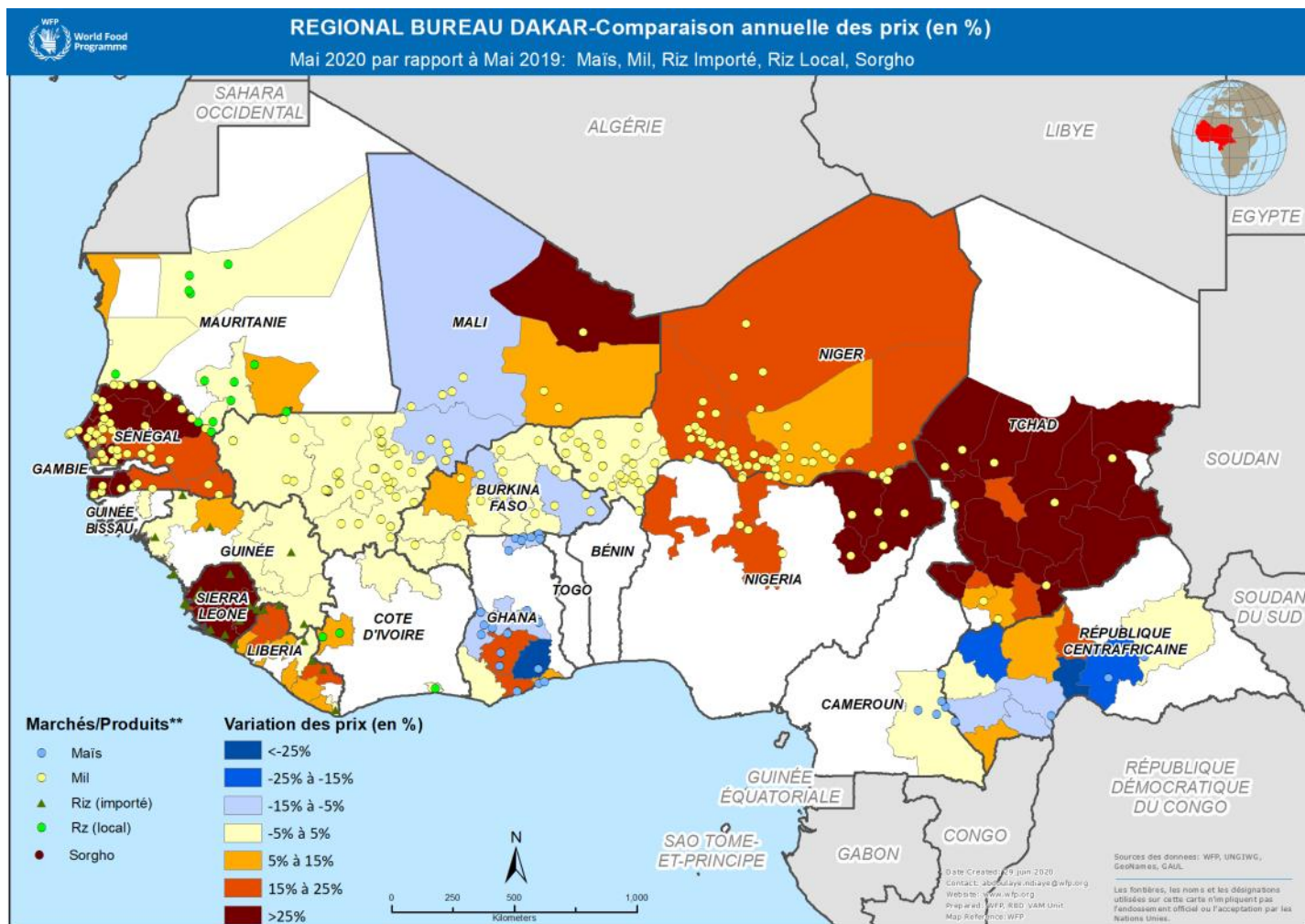
Les mesures de distanciation sociale et la fermeture des frontières dans le cadre de la lutte contre le COVID-19 continuent d'entraver l'écoulement des marchandises importées comme le riz et le poisson

vers le reste du pays à partir ou à destination de Douala et de Yaoundé, ainsi que des aliments produits localement. En conséquence, les prix de certaines denrées alimentaires de base sont supérieurs à leurs niveaux saisonniers, notamment dans les villes de Yaoundé et de Douala. Cependant, cette augmentation des prix est également due à la spéculation et à la pénurie artificielle créée par certains grossistes que le gouvernement est en train de traquer et pénaliser. Par exemple, le prix moyen national du maïs (en gros) a affiché une variation de +38% par rapport à la même période de l'année dernière.

CAR

Le manioc, denrée alimentaire de base des centrafricains, a vu sa production fortement baissée au cours des dernières années. L'insécurité, la destruction des champs par les troupeaux transhumants, la pénurie de boutures et le retrait d'un nombre important de producteurs de la filière dans des zones de production comme Ouham-Pendé, Ouham, Nana-Gribizi et Ombela-Mpoko, Nana-Mambéré, Ouaka sont à l'origine d'une baisse drastique de sa disponibilité sur les marchés et de la hausse des prix. Ainsi, les hausses du prix du manioc observées sur les marchés ne sont pas nouvelles, même si elles sont amplifiées par la crise

Carte 2: Variation des prix des céréales en Afrique de l'ouest en mai 2020 comparée mai 2019



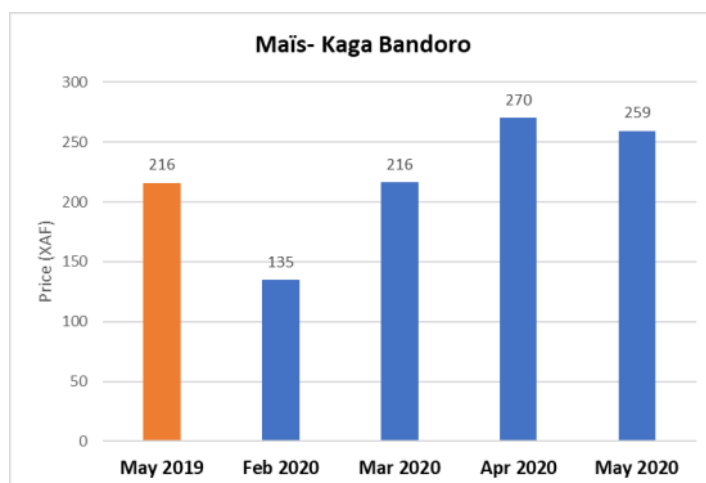
actuelle de COVID-19 qui affecte les flux et l’approvisionnement des marchés. Une relance de la filière manioc, afin d’améliorer la disponibilité sur les marchés, s’avère ainsi nécessaire et urgente.

On note ainsi une hausse généralisée des prix allant de 10% à 50% selon les marchés du pays. Les produits ayant subi une hausse supérieure à 10% dans les villes de Nola et Ndele sont principalement l’huile importée (14%), l’arachide décortiquée (75%), le haricot blanc (33%), le manioc (17%) et la courge (14%).

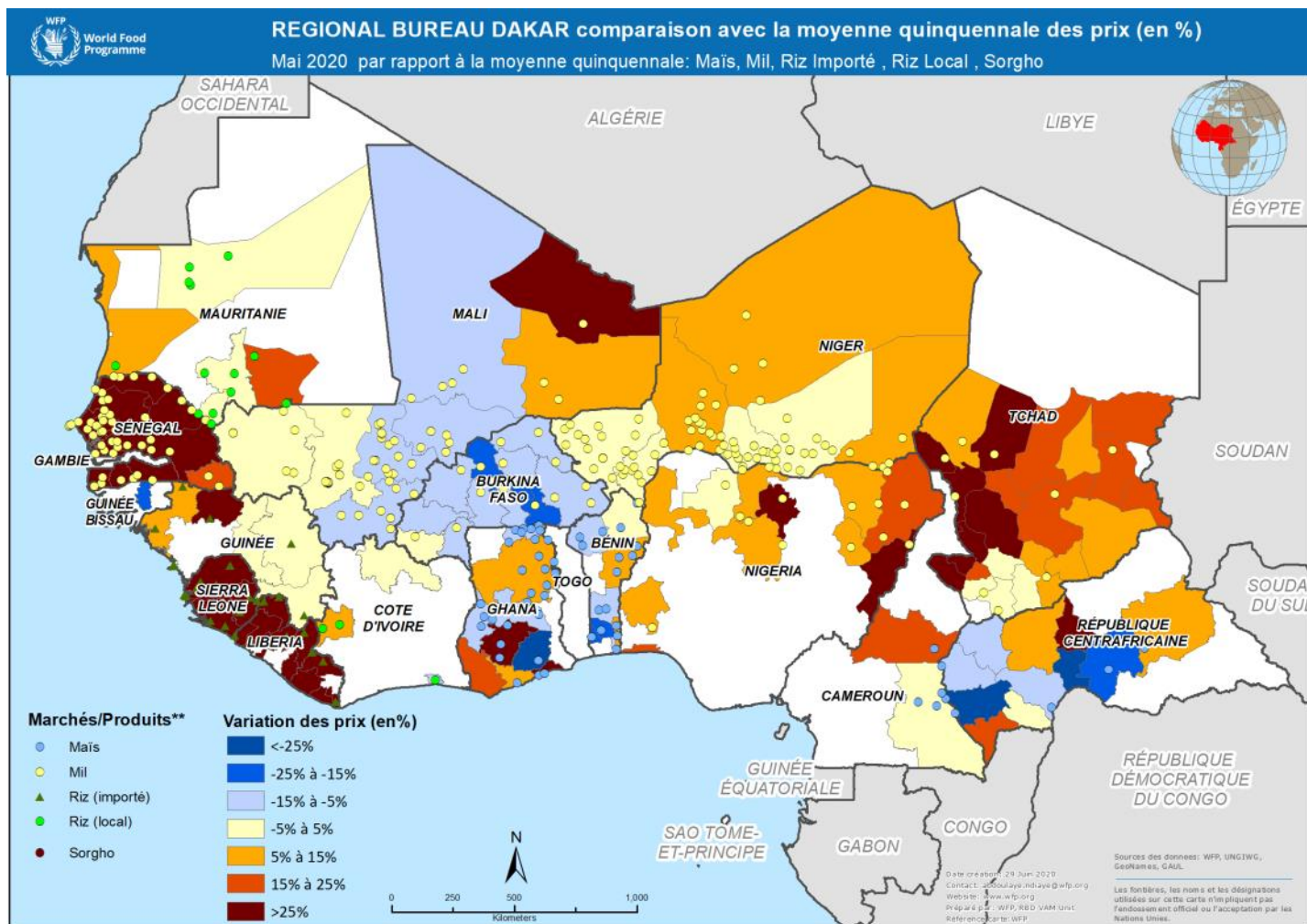
Avec les nouveaux cas importés de COVID-19 par les conducteurs de camions de marchandises en provenance du Cameroun, le gouvernement a pris des mesures pour renforcer le système de contrôles aux frontières. Ce qui a réduit considérablement le trafic des camions passant de 230 camions par semaine à 130 à la même période de l’année dernière. Selon les acteurs du secteur (douaniers aux frontières et transporteurs), la durée moyenne de transmission des résultats COVID-19 à la frontière Beloko est de 7 à 10 jours, ce qui rallonge considérablement le temps d’attente et réduit significativement le trafic des marchandises.

Par ailleurs, les tendances haussières des prix des

produits locaux s’intensifient avec la soudure. En effet, dans la ville de Bozoum, Mobaye et Sibut, les produits tels que le manioc, le haricot, l’huile, la courge et le savon ont connu une hausse allant de 11% à 33% durant la troisième semaine du mois de mai. Durant la même période le prix de manioc a connu une hausse de 15% dans la ville de Bozoum et 11% à Mobaye; pendant que le haricot connaissait une augmentation de 33% dans la même ville.



Carte 3: Variation des prix des céréales en Afrique de l'ouest en mars 2020 comparée à la moyenne quinquennale



Cote d'Ivoire

Dans un contexte de crise sanitaire, les marchés ne sont plus approvisionnés correctement à cause de la fermeture des frontières. En temps normal le pays est approvisionné en produit alimentaire à partir du Burkina, du Mali et parfois du Ghana. Compte tenu des restrictions sanitaires, le circuit d'approvisionnement est perturbé. Un retard dans l'approvisionnement sur les marchés entraîne rapidement un renchérissement du prix des denrées alimentaires. Ainsi, le prix du maïs augmente en rythme mensuel +14% à Ouangolodougou et de +38% à Boundiali. La variation du prix de la patate douce est de 14% à Ouangolodougou et 12% à Man.

En variation annuelle, le prix du maïs s'inscrit dans une hausse allant de 1% à 28% alors que celui du riz local est resté stable (+3%) à Ferkessédougou.

Ces différentes hausses de prix s'expliquent d'une part par les mesures de restrictions perturbant les circuits d'approvisionnement. En effet Ouangolodougou étant proche du Burkina et du Mali est plus affecté par les mesures de restrictions limitant les déplacements entre les régions frontalières de ces pays.

D'autre part, les petits commerçants qui acheminaient leurs produits dans la capitale à

travers les compagnies de transport se trouvent en incapacité de poursuivre leurs activités commerciales. Peu de producteurs et de commerçants disposent de moyens pour louer des camions pour acheminer leurs stocks vers les centres urbains comme Yamoussoukro entraînant des hausses de prix.

Ghana

Le gouvernement du Ghana a levé la majorité des mesures restrictives contre le COVID-19 dès le 3 mai 2020, y compris le bouclage des villes d'Accra et de Kumassi qui concentraient la majorité des cas à l'époque. Les marchés et autres activités économiques se sont donc globalement déroulés normalement au cours de ce mois même si les craintes de contamination des populations ont réduit l'affluence dans les marchés et autres structures commerciales.

En variation mensuelle, le prix des denrées alimentaires est globalement stable sauf celui du maïs qui augmente dans la région ouest (24%) et de respectivement 14% et 12% dans les régions centrales et Upper East. Les semis actuellement en cours dans ces zones constituent la période de stocks les plus bas et peut être considérée comme période de soudure.

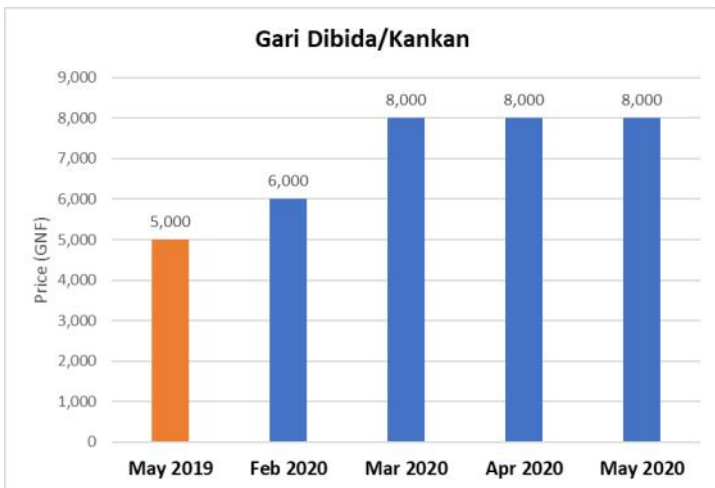
Sur un an et en comparaison avec la moyenne quinquennale, les hausses de prix les plus importantes pour le maïs sont constatées dans les régions d'Accra (+43%) et de Kumassi (+33%). Les autres produits alimentaires de base comme le manioc, le gari et l'igname enregistrent des hausses de prix similaires. Les mesures restrictives prises au mois de mars et avril 2020 et le manque à gagner que cela a représenté pour les commerçants, les a obligé à augmenter les prix sur les marchés.

Guinée

Les mesures restrictives de lutte contre le COVID-19 n'ont pas encore été toutes levées. Le pays enregistre une hausse du prix du riz importé de +15% à Labé et +12% à Boké. Le prix du maïs augmente également légèrement à Boké (5%) et à Kankan (+6%). Le prix du riz local reste stable par rapport à avril 2020. La même tendance à la stabilité est observée pour le fonio et le niébé. Pour ce qui est des tomates le prix a augmenté de 18% à Beyla par rapport au mois d'avril.

En variation annuelle les prix du maïs s'est apprécié de 34% à Conakry, celui du riz importé de 11% à Labé et de 12% à Boké.

L'accroissement en rythme mensuel et annuel de prix de ces produits résultent non seulement de la restriction des voyages qui affecte le niveau d'approvisionnement des marchés mais aussi de l'état des voies de communications très dégradé en cette période de saison pluvieuse et l'augmentation du prix de transport.



Guinée Bissau

La longue crise sociopolitique et économique que connaît le pays, accentuée par une crise post-électorale suite aux élections présidentielles de décembre 2019 n'a pas permis de mettre en place les mesures appropriées de riposte face à la pandémie de COVID-19. La persistance de deux gouvernements rivaux jusqu'au début du mois de juin ne permet pas le suivi des mesures barrières. Selon différentes sources, cela entrainerait actuellement un chaos sanitaire avec une forte

augmentation des cas alors que le pays ne dispose pas des structures sanitaires appropriées pour faire face à la situation.

L'absence de ces mesures de lutte contre le COVID-19 semble être néanmoins profitable au fonctionnement des marchés en ce sens que les prix des produits alimentaires sont globalement stables ou à la baisse dans le pays. Les approvisionnements en denrées locales et importées sont globalement satisfaisants et conformes aux normales de la saison.

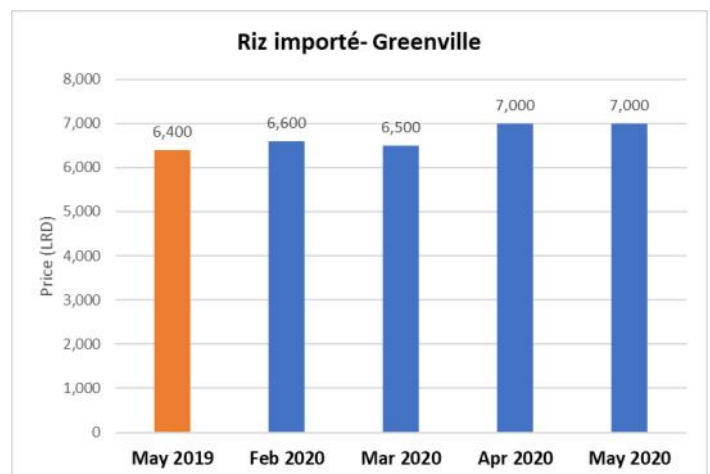
Liberia

Comme tous les autres pays, le Libéria a dû fermer ses frontières pour faire face à la pandémie du COVID-19. Toutefois cette décision a perturbé le circuit d'approvisionnement des marchés en plus de la situation d'insécurité dont le pays fait face.

Le prix du riz importé est relativement stable avec une tendance à la baisse entre avril et mai 2020. Les prix du niébé et du manioc se trouvent dans la même configuration. Dans le même temps, sur un mois, le prix du niébé a baissé de 22% à Zwerdu et celui du manioc de 10% à Bahn.

En variation annuelle les prix des produits sont globalement inscrits en hausse allant de 1% pour le manioc à 39% pour le riz blanc importé à Gbarnga. Ces hausses sont encore plus marquées en comparaison avec la moyenne quinquennale et vont de 29% dans le comté de Rivercess à 57% dans celui de Lofa pour ce qui concerne le riz importé qui constitue l'aliment de base dans le pays.

Le Libéria est confronté à une crise économique provoquée par l'effondrement du taux de change entre les dollars libérien et américain. La hausse des prix des produits importés que cela provoque se transmet aux produits locaux par effet de substitution avec des taux d'inflation globaux dépassant toujours 25% sur un an.



Mali

Au Mali les marchés sont bien approvisionnés et les offres céréalières arrivent à satisfaire la demande. Les prix des produits restent globalement stables par rapport au mois d'avril. Cependant, en comparaison avec le mois d'avril, le prix du mil a augmenté dans les marchés Taboye, Kidal et Tonka respectivement de 21,3%, 16% et 25%. Ces différentes hausses s'expliquent d'une part par la situation d'insécurité dans ces zones qui freinent les approvisionnements mais surtout par les fermetures de frontières avec l'Algérie et la Mauritanie qui aggravent les difficultés d'approvisionnement.

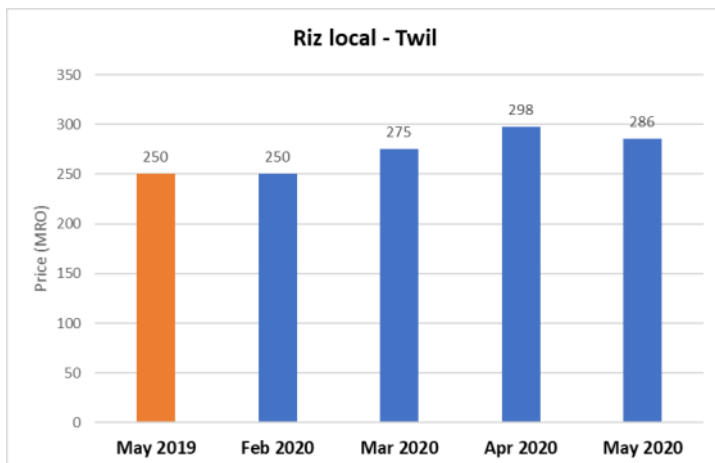
En variation annuelle on enregistre une hausse du prix du riz importé de 16% à Menaka et de 14% à Diéma.

Mauritania

La hausse saisonnière des prix des céréales locales a démarré cette année avec un mois d'avance à cause de la crise de COVID-19 qui a réduit les approvisionnements en provenance des pays voisins. La production agricole de l'année dernière ayant été globalement mauvaise, ces approvisionnements du Sénégal et du Mali sont d'autant plus primordiaux cette année. Au mois de mai 2020, les marchés ont été globalement bien approvisionnés en produits alimentaires importés suite à l'allègement des mesures restrictives de lutte contre le COVID-19 suite à la déclaration de la fin de la maladie dans le pays. De ce fait, les prix ont été stables ou à la baisse sur les principaux marchés du pays.

En variation annuelle seule Twil enregistre une hausse de 20% du prix du riz local. A Nouadhibou la hausse de prix de cette céréale est de 6% alors qu'il est stable dans tous les autres marchés du pays.

Cette hausse s'explique par la forte demande liée non seulement à des besoins de consommation mais aussi à des besoins de semences. La situation particulière de la hausse des prix au Hodh el Gharbi est liée aux perturbations des circuits d'approvisionnement due à la fermeture des frontières. La hausse du prix de certains produits résulte également d'une baisse de l'offre liée à la fermeture des marchés hebdomadaires.

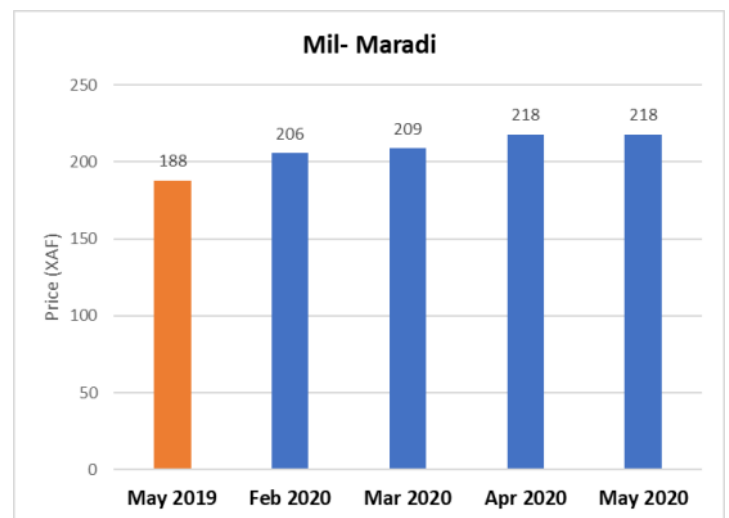


Niger

Après une tendance baissière des prix des produits alimentaires de base en particuliers des céréales tout au long de l'année dernière y compris en période de soudure, les prix de ces produits sont repartis à la hausse depuis décembre 2019 suite à la mauvaise campagne agricole que le pays a connu.

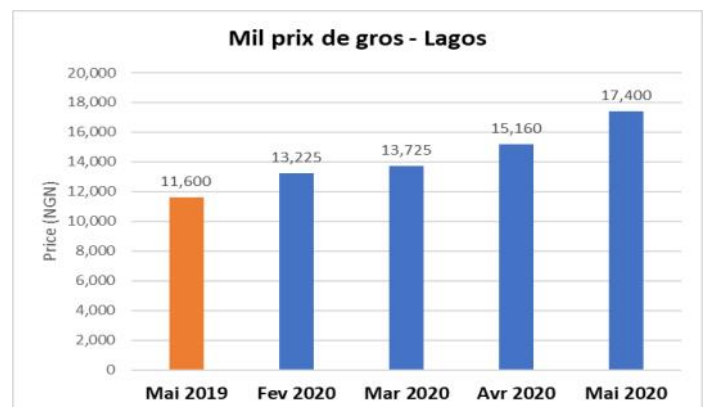
Le prix moyen national du mil qui est la céréale de base dans le pays, a gagné 15% depuis le début de l'année et 16% comparativement à l'année dernière. Cette hausse de prix du mil en variation annuelle atteint 22% à Maradi, 18% à Diffa et 15% à Tahoua. Le prix de cette denrée a atteint les seuils d'alerte (ALPS) sur les marchés de Maine Soroa (Diffa), Dan Issa (Maradi), Katakou (Niamey) et Filingue (Tilaberi). Le prix du sorgho connaît quasiment la même tendance alors que ceux des riz local et importé sont restés stables depuis l'année dernière.

Concernant les mesures de lutte contre le COVID-19, l'état d'urgence sanitaire est resté en vigueur de même que les fermetures des frontières (terrestres et aériennes). Cela n'a pas empêché les marchés de fonctionner presque normalement. Le gouvernement a été cependant obligé de décider d'un plafonnement des prix de certaines denrées surtout à l'approche de la fête de fin de Ramadan. Les hausses de prix constatées se situent essentiellement dans la zone pastorale et sont donc dues à une soudure précoce. En mai, les prix ont tendance à retrouver leurs niveaux de la moyenne quinquennale.



Nigeria

Le Nigeria enregistre des hausses de prix relativement importantes pour les produits alimentaires en variations mensuelle, annuelle et



comparativement à la moyenne des 5 dernières années et ceci du fait de la combinaison de différentes causes (soudure, Ramadan, insécurité, Covid-19, dépréciation du Naira).

Les prix les plus élevés en variation mensuelle sont observés à Kano pour le mil (+70%). Il faut noter de façon générale que les prix des principaux produits consommés ont augmenté de près de 50% entre la période avant la crise de COVID-19 et le mois de mai 2020. C'est par exemple le cas du mil, du riz local et du maïs à Lagos. Comparativement à l'année dernière, presque tous les marchés du pays enregistrent des prix plus élevés de 25% en moyenne pour les céréales de base (mil, sorgho, maïs, gari, igname). La hausse pour les légumineuses et des légumes frais (niébé, arachide) est plus faible (entre 5% et 15%).

Sénégal

Les marchés hebdomadaires qui avaient été fermés dès le début de la pandémie de COVID-19 ont été officiellement rouverts au mois de mai sous la pression des commerçants et des populations. Malgré cela, le SIM/CSA signale que ces marchés n'ont pas fonctionné du fait de la crainte de contamination et des restrictions de circulation qui limitent la participation des personnes en provenance d'autres zones du pays au fonctionnement de ces marchés. Les disponibilités de produits alimentaires locaux sont globalement réduites du fait de la précocité de la période de soudure cette année causée par la réduction des stocks paysans et commerçants suite à la mauvaise campagne agricole précédente.

Sur un mois les hausses de prix les plus importantes (15% à 25%) sont enregistrées pour les céréales locales (mil, maïs, sorgho) mais également pour le riz importé dont les disponibilités ont été réduites par les distributions alimentaires de l'Etat dans le cadre de l'assistance contre le COVID-19. Ces hausses mensuelles sont cependant assez localisées (Thiès, Kaolack, Sédhiou, Saint-Louis). Par contre en variation annuelle et en comparaison avec la moyenne des 5 dernières années, c'est tous les marchés qui connaissent des hausses de plus de 25% des prix des denrées de première nécessité. Dans les marchés précédemment cités, les hausses de prix de ces denrées dépassent parfois 40% par rapport à la moyenne quinquennale.

Sierra Leone

Les prix des principaux produits alimentaires de base ont baissé de 10% à 15% entre les mois d'avril et de mai 2020 du fait de la levée des mesures restrictives qui ont été prises dans le cadre de la lutte contre le COVID-19, y compris la circulation interurbaine. Les approvisionnements des différentes régions qui ont repris au mois de mai ont permis de répondre à la demande des consommateurs et de ramener les prix à leurs niveaux d'avant la crise.

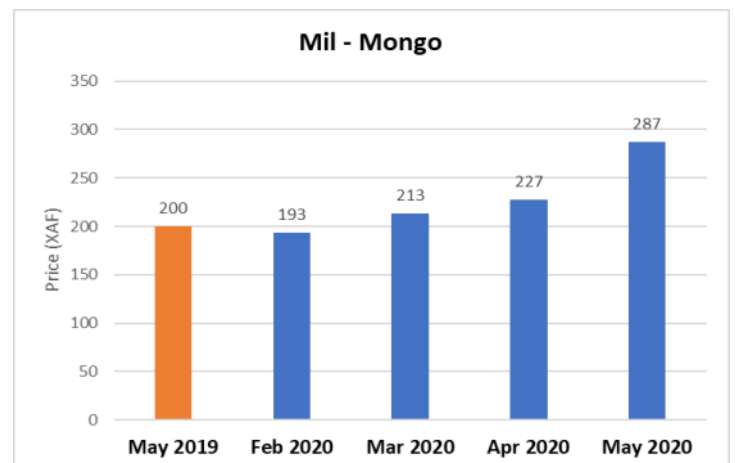
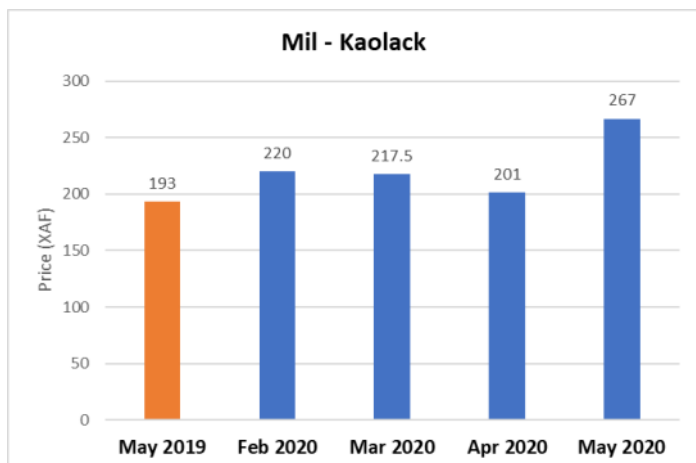
Par ailleurs, il a été noté depuis le mois de décembre 2019 une relative stabilité des cours de la monnaie locale (Leone) par rapport au dollar américain et au FCFA. Malgré ces deux éléments positifs, les prix des denrées alimentaires de base restent 30% au dessus de leur niveau de l'année dernière et 50% plus hauts que la moyenne quinquennale. Ces éléments laissent penser que le retour à la normale dans ce pays surtout sur le plan économique et en ce qui concerne le fonctionnement des marchés risque de prendre du temps.

Tchad

L'imposition de mesures de restriction face au COVID-19 a eu un impact négatif sur les moyens d'existence et la circulation des marchandises. Certaines mesures ont cependant été assouplies à la fin du mois de mai (reprise des transports publics et ouverture des marchés). L'offre céréalière est majoritairement pourvue par les stocks commerçants à cause des faibles approvisionnements par suite des restrictions du trafic. Malgré le Ramadan, la demande est globalement en baisse à cause des bas revenus des ménages.

En mai, la tendance à la hausse des prix en variation mensuelle des prix observée reflète les pressions saisonnières à mesure que les stocks diminuent, ainsi que l'effet de ces mesures.

On note des augmentations significatives par rapport à l'année dernière où les prix étaient à leur plus bas après une longue période de faible demande en raison du faible pouvoir d'achat des ménages et de la faiblesse des achats institutionnels. Par rapport à la moyenne quinquennale, cette tendance à la hausse est observable, mais moins prononcée. Les hausses de prix en variation annuelles les plus importantes pour le mil sont enregistrées sur les



marchés de Bol (+107%), Ngouri (+110%), Bouso (+82%), Massaguet (73%), Bongor (+70%). On peut voir que ces hausses affectent invariablement les zones soudanaises et sahéliennes et mettent en exergue des problèmes liés à l'offre de produits alimentaires sur le plan national.

Togo

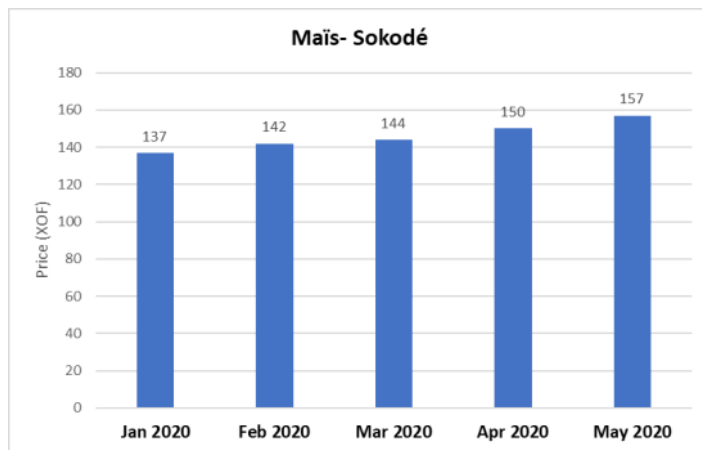
Le prix du maïs qui est la principale céréale consommée au sud du pays connaît une tendance variable dans le pays. Alors qu'il baisse dans les principales zones de production du sud depuis le mois de janvier du fait du démarrage de la nouvelle campagne agricole entraînant un déstockage des paysans, il augmente au nord du pays. Les hausses les plus importantes sont enregistrées sur les marchés de Dapaong à l'extrême nord du pays où le prix du maïs progresse de 19% entre les mois de janvier et de mai 2020 avec une accentuation depuis le mois de mars avec les mesures restrictives contre le COVID-19. Les tracasseries routières limitent les transferts des stocks paysans et commerçants du sud du pays vers le nord.

Pour le sorgho rouge, les hausses de prix entre janvier et mai 2020, sont plus généralisées. Elles atteignent 44% dans la région des Savanes et 22% dans la région de la Kara.

Cependant, quand on regarde les variations mensuelles et annuelles à l'échelle du pays, ce sont

les légumes frais, les légumineuses et les tubercules qui connaissent les hausses de prix les plus importantes. Par exemple, le prix de la tomate fraîche progresse sur un mois entre 34% dans la région centrale à plus de 140% dans la région des Savanes. Le prix de l'igname de fufou augmente de 12% en un mois sur les marchés de Lomé alors que celui du haricot blanc progresse de 33% en moyenne dans la région des Plateaux.

La légère baisse du prix du carburant intervenue à la fin du mois de mai (de 519 à 503 FCFA le litre pour l'essence super sans plomb) devrait réduire les coûts de transport et permettre de maintenir des prix quelque peu stables jusqu'aux nouvelles récoltes.



Sources des informations:

- Les restrictions d'exportation des produits alimentaires sont suivies par IFPRI sur le site suivant:

<https://public.tableau.com/profile/laborde6680#!/vizhome/ExportRestrictionsTracker/FoodExportRestrictionsTracker>

- Les prix analysés dans le bulletin proviennent de : https://dataviz.vam.wfp.org/economic_explorer/prices

- Les tendances analysées dans le bulletin proviennent de https://dataviz.vam.wfp.org/economic_explorer/price-forecasts-alerts?adm0=42

- La méthodologie de projection des prix est explicitée à la page suivante: https://dataviz.vam.wfp.org/economic_explorer/price-forecasts-alerts

Des informations complémentaires peuvent être trouvées en suivant le lien : <https://www.plateforme.sim2g.net/>

- Les informations complémentaires sur les niveaux de prix proviennent entre autres des sites internet des instituts de statistiques Togo : <https://inseed.tg/inflation-prix/>, Benin : <https://www.insae-bj.org/>; Côte d'Ivoire : <http://www.ins.ci/>; Sénégal : <https://www.ansd.sn/>; Cameroun : <http://www.statistics-cameroon.org/>; Sierra Leone : <https://www.statistics.sl/>



Pour plus d'informations, merci de contacter l'unité VAM du bureau régional du PAM: rbd.vam@wfp.org



vam
food security analysis